

CHSCT du 2 septembre 2016

➤ Consultation sur le programme annuel de prévention 2016

Le SNU a voté CONTRE ce programme 2016. Une nouvelle fois, nous considérons que les propositions (établies par la Direction SEULE) constituent une coquille vide en termes de prévention des risques professionnels et en termes d'amélioration des conditions de travail. Notre déclaration :

Le SNU rend un avis **DEFAVORABLE** sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2016.

Le SNU déplore que ce programme concerne l'ensemble du périmètre APLC et ne soit pas circonscrit et détaillé au périmètre du Poitou-Charentes, seule zone géographique relevant de la prérogative du CHSCT Poitou-Charentes. De fait il est impossible de distinguer le budget qui sera alloué aux axes de prévention définis pour 2016 pour le Poitou-Charentes et donc de juger des actions qui en découlent.

De plus, le SNU estime que les actions décidées seules par la direction sont insuffisantes au regard des alertes du CHST. Les choix organisationnels pour répondre à Pole emploi 2020 ne permettent de lutter contre la surcharge au travail vécue au quotidien par les agents. Les possibilités de prévention et de diminution du stress au travail et par voie de conséquence les risques psycho sociaux sont donc mis à mal.

➤ Info/consult sur l'installation d'un dispositif de vidéo protection sur Rochefort.

Ce dispositif a été choisi par la Direction pour répondre aux événements survenus en juin et aout 2015 et pour répondre au sentiment d'insécurité sur ce site.

Nous déplorons au SNU cette solution dite de « protection » .

Nous dénonçons la stigmatisation d'une partie de la population et nous maintenons que d'autres choix auraient pu être faits, notamment d'implantation du site et / ou de clôtures pour sécuriser le site. Nous avons rappelé à la Direction qu'au moment de la présentation des plans, le SNU avait fermement alerté sur le choix d'implantation de ce site. De plus, la Direction nous informe que l'accueil et l'AZLA seront également filmés, seront donc filmés aussi les agents en poste de travail.

Le SNU s'est donc prononcé CONTRE ce dispositif de vidéo surveillance (qui à terme pourrait être généralisé aux autres sites...)

➤ Information sur le projet de déménagement DT86

Une information auprès des collègues de la DT 86 est en cours. Tous les collègues qui devaient changer de bureau en DR ont été informés. Pas de visibilité actuellement sur les m2 qui seront libérés sur le site de Grand Large, c'est à l'étude dans le cadre de la mise en œuvre de l'organisation simplifiée.

➤ Questions diverses :

Le SNU a demandé le respect de l'accord égalité professionnelle qui prévoit la conciliation de la vie familiale et professionnelle notamment dans le cadre de la mise en place de formations obligatoires. En effet plusieurs collègues sont mis en difficultés lorsqu'il s'agit de se rendre à Bordeaux sur des courtes périodes, sans avoir de « moyens » pour faire garder leurs enfants. La direction précise qu'elle est attentive... Le SNU a demandé à ce que les situations délicates puissent être gérées au mieux par les services RH.

Intervention sur le site d'Angoulême St Martial pour demander que le système de régulation de la climatisation soit déverrouillé afin de permettre un vrai rafraîchissement de l'AZLA. Nous en avons profité pour remettre les fontaines à eau au cœur des débats en signalant à la direction que les alertes auprès du CHSCT étaient quotidiennes.... De fait, pour le SNU l'établissement ne répond pas à ces obligations I égales en termes de prévention et de qualité de vie au travail. La direction nie cette analyse du SNU.

Vous souhaitez en savoir plus, contactez vos élus SNU au CHSCT
Céline Lambert et Valérie Favreau